



Fondation ASCA
Fondation pour la reconnaissance et le développement
des thérapies alternatives et complémentaires

ALTERNANCE

NEWS 2008 N. 3

Novembre 2008

Editorial - Perspectives 2009 réjouissantes

Madame, Monsieur,
Cher Membre,

Alors que l'année 2008 arrive bientôt à son terme, c'est le moment de faire le bilan de l'activité de notre Fondation ASCA.

Pour commencer, nous sommes heureux de constater que la fondation est en bonne voie. En effet, avec plus de 8'200 thérapeutes agréés et près de 180 écoles accréditées, ses bases sont saines, ce qui est un gage pour le futur.

Cette bonne santé nous a permis, ce printemps, d'entreprendre des négociations avec l'A.R.T. qui se sont concrétisées par une convention de collaboration entrée en vigueur cet été.

Les participations à Mednat à Lausanne, avec un stand,

et à TiSana à Lugano nous ont permis de rencontrer de nombreux partenaires; notre forum de Fribourg, en mai, a été un succès et celui de Zurich, qui se déroulera à fin novembre, s'annonce d'ores et déjà prometteur.

Le voyage en Chine organisé pour la Fondation ASCA a permis à de nombreux thérapeutes d'approfondir leurs connaissances de la médecine traditionnelle chinoise.

Et, les cours sur les assurances sociales et privées organisés par des spécialistes des assurances ont donné à plus de 120 participants la possibilité de compléter leurs connaissances.

Pour 2009, les négociations entreprises par la fondation avec santésuisse permettront à tous les théra-

peutes de bénéficier d'un numéro RCC ASCA.

De plus, la Fondation ASCA est heureuse d'avoir été choisie par le nouveau groupe d'assureurs Sanitas (avec Wincare) comme partenaire exclusif.

Enfin, une nouvelle convention avec un important assureur est sur le point d'être signée.

Avec ce bilan positif et ces perspectives encourageantes, la Fondation ASCA va poursuivre son travail pour les thérapeutes et les écoles sous les meilleurs augures en 2009.

Laurent Monnard
Directeur

sanitas

erstklassig versichert
assurance de classe
assicurazione di classe

FORMATION
CONTINUE 2008:

PENSEZ À NOUS
RETOURNER LE
FORMULAIRE 2008,
DÉJÀ EN VOTRE
POSSESSION, AVEC
LES ATTESTATIONS
DES ECOLES,
JUSQU'AU
31.12.2008

Nouveau projet pilote de centre de médecines intégrées ASCA en 2009

Dans le cadre de sa mission, la Fondation ASCA souhaite explorer une nouvelle approche de ce que pourrait être la médecine de demain : la médecine intégrée.

Cette nouvelle approche, qui consiste à établir une étroite collaboration entre la médecine allopathique et les médecines complémen-

taires et alternatives, devrait offrir une prise en charge coordonnée des patients à des coûts maîtrisés. Ce nouveau projet pilote de centre en médecines intégrées ASCA devrait fonctionner comme un catalyseur pour les médecins et les thérapeutes, l'émulation produite par ces deux genres devant se cristalliser par

de la connaissance nouvelle en matière de soins. Ce nouveau centre devrait ouvrir ses portes en région fribourgeoise dans le courant de l'année 2009. Plus d'informations dans les prochains numéros d'Alternance.

2009

D'ores et déjà, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.



Fondation ASCA

Fondation pour la reconnaissance et le développement des thérapies alternatives et complémentaires

FONDATION ASCA
Rue St-Pierre 6A
Case postale 548
1701 Fribourg

Téléphone : 026 341 86 89
Téléfax : 026 341 86 88
fondation@asca.ch
www.asca.ch

Responsable de rédaction:
Laurent Monnard, Directeur

Adaptation allemande:
Ursula Marthaler, Membre du
Conseil de Direction

Constituée le 21 avril 1991 par des spécialistes en assurance-maladie, la Fondation ASCA est un organisme neutre et indépendant. Elle encourage une déontologie professionnelle, en tenant compte de l'approche de chaque thérapeute. Ses buts principaux sont:

- l'étude et la promotion des thérapies alternatives,
- l'agrégation des thérapeutes non-médecins,
- la délivrance, chaque année, d'un certificat d'agrégation à tous les thérapeutes agréés,
- la diffusion d'informations et de services,
- la prévention et le bien-être en matière de santé,
- la conclusion de conventions avec les professionnels de la santé et les assureurs-maladie.

La Fondation ASCA a son siège à Genève. L'administration suisse est à Fribourg avec des représentations à Zürich et à Lugano.

LE VIÈME FORUM
ASCA SE
DÉROULERA
LE SAMEDI
16 MAI 2009
A L'UNIVERSITÉ
DE FRIBOURG ET
TRAITERA DE
DIFFÉRENTES
APPROCHES DE
LA SANTÉ.

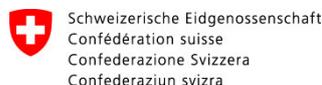
Conventions avec des associations professionnelles

Nous avons le plaisir de vous informer que la Fondation ASCA vient de signer une convention avec l'association professionnelle suivante:

- Association suisse de réflexologie plantaire

Dorénavant, les membres de cette association ne sont plus tenus de nous produire leur attestation de formation continue car ce contrôle (minimum 16 heures par année ou 32 heures sur deux ans) est effectué par l'association concernée.

D'autres conventions sont en cours de signature, des informations régulières sont disponibles sous www.asca.ch.



Par 95 voix contre 60, le Conseil national vient d'accepter, tout comme l'avait préalablement fait le Conseil des Etats, le contre-projet du Conseiller aux Etats Rolf Büttiker à l'initiative "Oui aux médecines complémentaires". Celle-ci va être retirée. Ce contre-projet direct est par ailleurs soutenu par la majorité des cantons. L'une des consultations menées par la Commission de la santé du

Initiative « Oui aux médecines complémentaires »

Conseil national a révélé que 14 des 26 cantons approuvaient le contre-projet direct au niveau constitutionnel. Le contre-projet ne différait quasiment pas de l'initiative populaire et les initiateurs se sont dit prêts à retirer leur texte. La prochaine étape sera l'établissement de la date du scrutin par le Conseil fédéral. Ainsi c'est bien le Peuple et les Cantons qui auront le

dernier mot. Plusieurs sondages ont montré le soutien d'une forte part de la population aux médecines douces. Un sondage publié début septembre par SantéSuisse a montré que 81% des personnes interrogées accepteraient l'initiative "Oui aux médecines complémentaires" si elle était soumise au vote maintenant.

**Retrouvez-nous
sur le web sous
www.asca.ch**